



**4^{ème} Webinaire sur
«la Gouvernance Métropolitaine en Afrique :
Apprentissage par les Pairs à partir d'Expériences Locales »
le 17 février 2022
à partir de 15 h 00 heure locale de Rabat, Maroc
sur la Plateforme Zoom**

**Présentation
sur «La Gouvernance de la Ville de Rabat :
partage d'expérience et des bonnes pratiques »
présenté par
Mr Kamal EL Amrani
vice maire de Rabat**



Sommaire

1. Présentation de la Ville de Rabat ;
2. Les principaux axes de Plan d'action de la ville de Rabat et les projets structurants ;
3. Les défis générés par la croissance urbaine rapide et la pandémie de la COVID-19 ;
4. L'engagement pour la transformation digitale ;
5. L'intégration de l'approche genre.



Présentation de la Ville de Rabat





1. Présentation de la Ville de Rabat

- Rabat est la capitale du Royaume du Maroc depuis 1912.
- Rabat est une ville impériale et historique.
- Rabat avec son agglomération représente la deuxième plus grande ville du Maroc en termes de population selon le recensement de 2014.
- La population de Rabat dépasse 650 000 habitants, La superficie est de 118 km²
- Rabat est située sur la rive gauche de l'estuaire de la rivière BOUREGREG sur la côte atlantique. L'histoire de la ville remonte à 2500 ans où les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains se sont installés.
- La ville a été construite à l'époque des Almohades, elle était considérée comme une grande capitale sous le nom de Ribat al-Fath.



1. Présentation de la Ville de Rabat

- La commune de rabat s'est engagée dans un processus de décentralisation afin d'atteindre et de contribuer à un développement régional intégré et durable.
- La loi organique N°113-14 du 07 juillet 2015 relative aux communes a apporté des nouveautés dans plusieurs domaines dans le but est de consacrer les principes constitutionnels .



2. Les principaux axes de Plan d'action de la ville de Rabat et les projets structurants



Les axes de l'accord-cadre "Rabat, ville lumière, capitale culturelle du Maroc"





Axes de l'accord-cadre "Rabat, ville lumière, capitale culturelle du Maroc"

- Préserver et valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel de la ville,
- Préserver les espaces verts et l'environnement écologique de la ville,
- Améliorer l'accès aux services et équipements sociaux de proximité et l'apui à la bonne gouvernance:
 - Secteur de la santé
 - Secteur de l'éducation
 - Secteur Jeunesse et Sports
 - Centres Sociaux
- Protection et réhabilitation du tissu urbain,
- Renforcer et moderniser les équipements du secteur des transports routiers et ferroviaires,
- Développer la mobilité économique et commerciale et soutenir les secteurs productifs,
- Consolidation et renforcement des infrastructures et du réseau routier,



Axe 1. Préserver et valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel de la ville

Renforcer la position de Rabat en tant que pôle culturel et touristique et renforcer son attractivité tout en préservant ses caractéristiques et son patrimoine culturel et historique:

- Création du Musée National d'Archéologie et des Sciences de la terre à côté du Grand Théâtre National de Rabat;
- Renforcement et réhabilitation des structures culturelles;
- Restauration de monuments historiques et d'équipements culturels et la réhabilitation des sites classés au niveau mondial;
- Réhabilitation et protection de la vieille ville.



Axe 2: Protection de l'environnement et des espaces verts

Assurer la durabilité et le développement du caractère vert à travers l'achèvement de plusieurs projets d'intérêt écologique, Espaces verts, places et espaces forestiers et conservation de l'environnement:

- Configurer la bande côtière de la ville;
- Enrichir la ceinture verte en créant des parcs et des espaces de loisirs;
- L'amménagement de la corniche de Rabat (13 km) vise à créer des espaces de divertissement, et des projets à vocation touristique.

❑ Rabat a été déclarée ville verte tout en célébrant le 40e anniversaire du Jour de la Terre en 2010.





Axe 3: Renforcement des infrastructures sociales de proximité sociale et Amélioration de l'accès aux services

Renforcement des infrastructures de proximité, Améliorer et faciliter l'accès aux services :

- Renforcement des installations sportives,
- Création et ouverture d'établissements d'enseignement;
- Mise en place et l'équipement de centres de santé, la construction de centres de protection sociale;
- Renforcement et support des lieux de culte



Axe 4: Protection et Réhabilitation du paysage urbain

la réhabilitation des quartiers sous-équipés, et le Renforcement des infrastructures:

- Réhabilitation des canalisations d'égout, de l'eau potable et de l'électricité;
- Renforcement ou démolition des bâtiments à risque, tout en proposant des solutions alternatives à leur logement;
- Renouvellement du tissu culturel d'un groupe de quartiers.

☐ Rabat a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 en tant que capitale moderne et ville historique dotée d'un patrimoine commun, avec de nombreux sites et monuments historiques et culturels construits au cours des siècles.





Axe 5: Modernisation du moyens de transport routier et ferroviaire

La réhabilitation du secteur des transports en modernisant ses structures et ses services :

- Mise en place d'un centre polyvalent et la création de stations intégrées, pour réaliser la complémentarité entre tous les moyens de transport;
- Construction de la gare de train à grande vitesse;
- Création d'un pôle urbain multiservices;
- Création des couloirs bus;
- Réhabilitation du transport urbain.

Axe 6: Soutenir et développer les activités économiques

Renouvellement et modernisation d'équipements collectifs et locaux :

- Réorganisation et répartition des activités économiques: création des grands marchés de gros pour les légumes les fruits et les céréales, des abattoirs modernes,
- Restructuration des marchés de proximité et le transfert de certains marchés: ex: réaménagement du marché central, aménagement de souk Dahoumi, souk Sidi Makhlouf ex...
- Création d' un nouveau composite pour l'industrie traditionnelle: création d'un espace pour l'artisanat marocaine au sein de l'Ancienne Médina

Axe 7: Renforcement des infrastructures et du réseau routier

Réhabilitation du réseau routier urbain et gestion du trafic :

- Réorganisation et renforcement du réseau routier urbain en vue de l'allègement de la circulation et de l'état des rues;
- Renforcement de l'éclairage public et organisation des mouvements de stationnement;
- Réhabilitation des routes de proximité sur une distance de 160 km;
- Modernisation et renforcement des canalisations d'eaux usées et du réseau électrique.



des projets et des actions audacieuses qui tout en étoffant son riche passé historique, marquent l'entrée de la Ville de Rabat dans une nouvelle ère

- ▶ Riche par ses trames vertes et bleues
- ▶ Un patrimoine riche et une armature urbaine cohérente et conviviale
- ▶ Un cadre de vie de qualité, respectueux de l'échelle humaine
- ▶ Une réconciliation avec ses façades maritimes et fluviales
- ▶ De nouvelles centralités urbaines ont été créées
- ▶ Une dynamique économique et sociale
- ▶ Une démarche qui fédère le respect de l'environnement, la promotion économique et la valorisation de l'humain
- ▶ Une ville de savoir et de culture
- ▶ Une reconquête territoriale pour une recomposition spatiale
- ▶ Une valeur exceptionnelle qui a permis son inscription sur la liste du patrimoine mondial



Route côtière de la ville de Rabat





Route côtière de la ville de Rabat





Gare routière de la ville de Rabat



Gare routière de la ville de Rabat





Entrée de la ville de Rabat





PARC HASSAN II



PARC HASSAN II



Entretien des espaces verts





Rénovation du réseau d'Eclairage public



Réalisation des Trémie pour fluidifier le problème de la circulation de la ville de Rabat



Trémis de la ville de Rabat



Parking sous-terrain



Réhabilitation de sites patrimoniaux classés par l'UNESCO



Réhabilitation de l'Ancienne Médina





Grandes orientations du plan
d'action
de la ville de Rabat

Grandes orientations du plan d'action de la ville de Rabat



- Réunion de sensibilisation à la Wilaya de Rabat Salé Kénitra avec les responsables des services extérieurs;
- Diagnostique territorial par Mme le Maire de Rabat et ses Vices Maires chacun dans son domaine délégué;
- L'ouverture sur les arrondissements et l'implication des élus;
- L'ouverture sur les habitants;
- L'ouverture sur la société civile et l'appel à manifestation d'intérêt pour l'adhésion à la commission des parités, d'égalité des chances et de l'approche genre.

Grandes orientations du plan d'action de la ville de Rabat



- L'adhésion au projet Royal Rabat Ville Lumière : capitale culturelle du Maroc;
- Signature de convention de partenariat avec le Ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication pour la réalisation et le réaménagement et l'équipement des théâtres et des conservatoires de musique en faveur des jeunes de la ville de Rabat
- Activation de la Zone Industriel de Rabat ;
- Appui et accessibilité aux personnes ayant des besoins spéciaux.

3. Les défis générés par la croissance urbaine rapide et la pandémie de la COVID-19

Mesures prises par la Division d'Hygiène et de Salubrité Publique (DHSP) relevant de la Commune de Rabat pour faire face à la situation exceptionnelle liée au risque de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)

Lancement des campagnes de sensibilisation :

- Education sanitaire et sensibilisation portant sur la conduite et les mesures barrières à entreprendre pour faire face à la propagation du nouveau coronavirus,
- Education sanitaire et contrôle du respect des mesures barrières entreprises pour contrecarrer la propagation du nouveau coronavirus : (soit 5585 établissements contrôlés)



3. Les défis générés par la croissance urbaine rapide et la pandémie de la COVID-19

Mesures prises par la Division d'Hygiène et de Salubrité Publique (DHSP) relevant de la Commune de Rabat pour faire face à la situation exceptionnelle liée au risque de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)

Lancement des opérations de désinfection des surfaces horizontales et verticales sur le terrain le 15 mars 2020 donnant priorité aux:

- Quartiers avec forte densité humaine et un degré de cohabitation élevé ;
- Centres sociaux qui ont continué à abriter des personnes vulnérables ;
- Lieux où sont survenus les cas positifs (domiciles, casernes, quartiers) et ce en étroite collaboration avec la Délégation du Ministère de la Santé
- Formations sanitaires (centres de santé, les hôpitaux..) et leurs alentours ;
- Administrations qui ont maintenues les services minimums et prioritaires aux administrés principalement les dépendances des administrations particulièrement les districts et arrondissement de

3. Les défis générés par la croissance urbaine rapide et la pandémie de la COVID-19

Mesures prises par la Division d'Hygiène et de Salubrité Publique (DHSP) relevant de la Commune de Rabat pour faire face à la situation exceptionnelle liée au risque de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)

Nb : Le maintien des opérations de désinfection en 2022 tout en donnant priorité aux :

- Centres sociaux et centres de vaccination contre la COVID
- Lieux et domiciles où sont survenus les cas positifs du COVID



3. Les défis générés par la croissance urbaine rapide et la pandémie de la COVID-19

Mesures prises par la Division d'Hygiène et de Salubrité Publique (DHSP) relevant de la Commune de Rabat pour faire face à la situation exceptionnelle liée au risque de la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)

Prise en charge des décès de cas suspects ou confirmés de Covid 19

Cette action s'est déroulée dans le respect des recommandations des circulaires du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de la Santé concernant la procédure de gestion des décès de cas suspects ou confirmé du Covid 19 ;

La commune s'est chargée par le biais de la DHSP de :

- Transport et inhumation à Rabat de tous les décès suspects ou confirmés de Covid 19 pendant la période d'interdiction des transferts des corps ;
- Transport et inhumation à Rabat de tous les décès

4. L'engagement pour la transformation digitale

Catégorisation des principaux modules applicatifs

<p>Planification et gestion urbaine (réalisé)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisations D'URBANISME via la plateforme ROKHAS.ma 	<p>Gestion financière</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ GID (réalisé) ▪ GIR (réalisé) ▪ Plateforme de gestion intégrée de la fiscalité communale KAFC (Prochainement) 	<p>Gestion économique et sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autorisations à caractère économique via la plateforme ROKHAS.ma (réalisé) ▪ Gestion des services de l'environnement et de l'Hygiène Guichet Unique de la morgue (réalisé) ▪ Gestion des réclamations (réalisé)
<p>Gestion administrative</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrimoine communal via la plateforme ROKHAS.ma ▪ Légalisation et certificat conforme (en cours en partenariat avec la DGCT) ▪ Gestion des registres d'état civil via le SGEC (réalisé) ▪ Administration des ressources humaines (réalisé) via la plateforme Indimaj 	<p>Gestion technique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion du parc roulant (en cours) ▪ Gestion des stocks (en cours) 	<p>Transverse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bureau d'ordre (réalisé)



SYSTEME DE GESTION DE L'ETAT CIVIL

Ce projet fait partie d'un vaste Programme de modernisation de l'état civil (PMEC) lancé par le ministère de l'Intérieur pour la mise en place, à terme, d'un **Registre national de l'état civil** (RNEC).

En effet, même si le ministère a lancé début 2018 le portail www.alhalalmandania.ma, le chantier est loin d'être achevé.

Le programme de modernisation vise en fait à :

- **Simplifier l'accès aux services** de l'état civil et rapprocher l'administration des citoyens par le biais de la digitalisation,
- Mettre à la disposition des institutions publiques une **base de données fiable performante**, ouvrant la voie à un Registre National de l'état civil pouvant renforcer l'efficacité de la programmation et la planification des politiques publiques incluant un accompagnement et une adaptation à la régionalisation, ...).



la plateforme ROKHAS

La plateforme ROKHAS est un espace de travail commun entre l'utilisateur demandeur d'une autorisation économique, et l'administration traitante. Un espace qui englobe l'ensemble des circuits que suivent les demandes d'autorisation, depuis leur saisie jusqu'à leur délivrance.



la plateforme ROKHAS

CHALLENGES

- Gestion flexible des créneaux horaires relatifs au dépôt et au traitement des dossiers par les commissions d'étude et délivrance des autorisations
- Orchestration de plus de 5 acteurs issus de différents organismes autour de l'instruction d'un dossier unique

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

- Transparence totale de la programmation des commissions
- Suivi en temps réel par le pétitionnaire du traitement de son dossier
- Maitrise totale des délais de traitement des autorisations
- Consolidation en temps réel des données relatives aux autorisations urbanistiques à l'échelle de la région



Guichet électronique de commande de documents administratifs

- Le plan Maroc Numérique 2013 accorde une priorité stratégique à la mise en place des services administratifs en ligne
- Une demande forte des citoyens est enregistrée pour la commande en ligne de documents administratifs, entre autres à travers le site **fikra.egov.ma** mis en place pour recueillir les suggestions des marocains pour améliorer les services de l'Administration
- Il a ainsi été décidé de lancer **www.watiqa.ma**, guichet électronique de commande de documents administratifs, avec pour premiers documents l'extrait et la copie intégrale de l'acte de naissance



Guichet électronique de commande de documents administratifs

- L'expérimentation pilote a commencé début **janvier 2012** avec la **commune urbaine de Rabat**
- Prix du service: à partir de **20 DH TTC** (pour un document livré au Maroc)
- Moyens de paiement:
 - Carte bancaire nationale ou internationale
 - SMS surtaxé (prochainement)



GID « gestion intégrée des dépenses »

Dans le cadre des grandes réformes de modernisation et de promotion pour la bonne gouvernance, le projet GID se veut être le vecteur promotionnel de la gestion rationnelle des dépenses publiques ; et ce grâce à une utilisation efficiente des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La mise en place du système de gestion intégrée des dépenses, GID, permettra l'optimisation de la gestion de la dépense publique dans les meilleures conditions de fiabilité, célérité et efficacité.

OBJECTIFS DU SYSTÈME GID: GID est un système d'information budgétaire et comptable unifié et commun à l'ensemble des acteurs de la dépense qui permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- L'accélération du traitement des actes liés à la dépense dans le respect de la législation en vigueur ;
- La rationalisation et la simplification des circuits et des procédures d'exécution des dépenses publiques, à travers le principe de la saisie unique de l'information et de sa communication aux partenaires concernés ;
- Le rapprochement des écritures et la concordance à tout moment, entre les comptabilités des différents intervenants dans le processus d'exécution de la dépense ;
- L'accélération du processus d'élaboration des lois de règlement ; grâce à l'élaboration des tableaux de bord nécessaires à un meilleur suivi de l'exécution des actes liés à la dépense de l'Etat.

GIR « gestion intégrée des recettes »



Dans le cadre de la modernisation de la Trésorerie Générale du Royaume, visant notamment la rationalisation et l'optimisation de la gestion des finances publiques, il a été procédé au développement, par paliers, d'un nouveau système de Gestion Intégrée des Recettes. La Gestion Intégrée des Recettes est un système centralisé et unifié qui couvre : toutes les natures de recettes; tous les intervenants (Ordonnateurs de l'Etat, Collectivités locales et comptables) ; tout le processus de gestion des recettes depuis sa constatation chez l'ordonnateur jusqu'à son encaissement et son imputation budgétaire par le comptable assignataire. La mise en œuvre de ce nouveau système permettra notamment : d'améliorer la qualité du service rendu aux citoyens ; de renforcer l'efficacité et l'efficience du recouvrement ; de simplifier et d'optimiser les procédures sous-tendant la gestion des recettes ; Le système a été développé à l'instar du système de Gestion Intégrée de la Dépense (GID) conformément aux normes



5. L'intégration de l'approche genre.

Création de la commission de la parité, de l'égalité des chances et de l'approche genre .

La Commune de Rabat a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'adhésion à cette commission.

pour :

- ✓ L'application procédural des exigences constitutionnelles et légales des mécanismes participatifs de dialogue et de consultation une plus grande ;
- ✓ Ouverture des communes à leur environnement local ;
- ✓ Mener des activités consultatives pour promouvoir les principes d'égalité et d'équité et l'intégration d'une approche genre dans les affaires locales ;
- ✓ Former une force de proposition dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Programme d'Action Communale (PAC) avec une prise en compte effective de l'approche genre ;
- ✓ Efficacité du développement local et démocratie participative



5. L'intégration de l'approche genre.

Objectif et contexte :

- ✓ Soutenir la démocratie représentative et aller vers la démocratie participative;
- ✓ Promouvoir les droits des femmes et éliminer toutes les formes de discrimination fondées sur le Genre (constitution + code de la famille + loi sur la nationalité. + représentation des femmes au Parlement et dans les conseils locaux.....);
- ✓ Impliquer les acteurs civiques et divers segments de la société dans la consultation et tenir compte de tout ce qui compte pour la commune en plus de participer à la gestion de groupe;
- ✓ Intégrer une approche genre dans les politiques, plans et programmes de développement local.



**MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION**